

Bulletin Communal



Vains

Été 2014 n° 43

1 juillet 2014

Samedi 14 juin 2014



Les enfants des écoles parrainent leur arbre





René Morel, Maire,
préside son dernier
Conseil Municipal
Avec Eric BAZIN



René Morel, transmet
symboliquement son
écharpe à
Olivier DEVILLE



René Morel, et la nouvelle équipe municipale

Vous découvrez votre nouveau bulletin communal quelque peu remanié, avec une nouvelle ligne éditoriale. J'en profite pour remercier René Morel qui est à l'origine de ce bulletin et ceux qui œuvrent dans l'ombre à sa réalisation. Ce bulletin est aussi le votre, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits pour qu'ils correspondent davantage à vos envies.

A Vains, l'arrivée de l'été annonce également la fête de la baie. Cette année malgré quelques difficultés, nous pourrions à nouveau nous retrouver au stade du poulet pour partager un moment convivial à l'initiative de notre comité des fêtes. Je tiens à les remercier de leur pugnacité car ses membres ont su faire preuve d'imagination pour satisfaire les exigences de la Préfecture.

J'ai souhaité avec les

membres de la nouvelle équipe, que Marie Jo Manneheur puisse, au sein d'un conseil consultatif, réunir les Présidents d'associations, pour travailler au dynamisme de la vie associative, pour trouver des synergies qui permettront de conjuguer nos talents pour réussir ensemble l'animation de notre commune.

Ce fut le cas comme en témoigne les photos de la première page qui relate l'évènement du mois de juin qui a permis aux enfants des écoles de planter un arbre à l'occasion de l'action du Lions club. En effet avec les concours de la société de chasse, de la commune et de très nombreux bénévoles 700 arbres ont été plantés sur le terrain des Cosnets.

Nous pouvons également nous rassembler pour préparer notre commune à participer au concours des villages fleuris. L'occasion de fédérer les Vainquaises et les Vainquais autour d'un projet commun. Nous ne pourrions obtenir la fleur que nous convoitons que si les habitants sont unis avec l'équipe municipale. Nous avons, dans cet objectif, créé un comité consultatif qui permet de

rassembler au sein de la même commission les élus et les habitants. Vous pouvez dès à présent vous inscrire en Mairie.

Vous découvrirez prochainement le nouveau site internet de notre commune sur lequel vous pourrez trouver de nombreuses informations utiles, ainsi que les différentes actualités de notre commune. Véritable outil de communication, nous aurons besoin de votre participation pour enrichir son contenu et mettre à jour certaines rubriques.

A la demande de la Sous Préfecture nous devons également réaliser la mise en sens unique de la pointe de la chair, au moment des grands mascarets, afin de permettre l'arrivée des secours au Groin du Sud en cas de problème. Ce sera l'occasion de réfléchir aux problèmes de circulation qui se posent dans Saint Léonard.

Je souhaite à chacun d'entre vous un agréable moment à la lecture de ce bulletin, vous verrez qu'ensemble nous pouvons faire beaucoup pour notre commune. Je vous souhaite un agréable été.

Le Maire
Olivier DEVILLE

Les élus dans les commissions de fonctionnement

Ouvertures de la mairie
Lundi 17h 19 h
Permanence des élus
Mardi et vendredi 9h 12h
Mercredi 14h00 17h00
02.33.70.81.42
mairiedevains@wanadoo.fr
www.vains.fr

Olivier DEVILLE

Maire

président de droit de
toutes les commissions



Chantal THEAULT

1ère adjointe

Responsable de
l'urbanisme et bâtiments

Patrick CLEMENT

2ème adjoint

Responsable des travaux
de voiries et
travaux divers

Marie-Jo MANNEHEUT

3ème adjointe

Responsable des Finances
et du Personnel.
Secteur social . Vie asso-
ciative Communication
Culture et tourisme

Appel d'offres

Titulaires

Olivier DEVILLE
Chantal THEAULT
Patrick CLEMENT
Dany GEERTS
Thierry HEUDES

Suppléants

Sylvain MIMART
Jacques DADU
Valérie HERNOT

Travaux et Réseaux di- vers

Patrick CLEMENT
François FAGUAIS
Didier LECOLAZET
Sylvain MIMART
Chantal THEAULT
Abel JOUENNE

Finances Personnel

M. Jo MANNEHEUT

Chantal THEAULT
Jacques DADU
Patrick CLEMENT
Dany GEERTS
Thierry HEUDES

C.C.A.S délégués élus

M. Jo MANNEHEUT
Dany GEERTS
Abel JOUENNE
Sandrine MONTECOT

Urbanisme et Bâti- ments :

Chantal THEAULT
Patrick CLEMENT
François FAGUAIS
Sébastien LECHARTIER
Thierry HEUDES
Jacques DADU
Didier LECOLAZET
Edith GUISSÉ

Communication Culture-tourisme Loisirs

M. Jo MANNEHEUT
Valérie HERNOT
Sébastien LECHARTIER
Jacques DADU
Sandrine MONTECOT
Dany GEERTS

Vos représentants au sein des différentes structures de la vie communale

Syndicat Scolaire

Olivier DEVILLE
Jacques DADU
Valérie HERNOT
Sylvain MIMART
M.Jo MANNEHEUT
suppléant
Sébastien LECHARTIER

C.L.S.H de Marcey

Sandrine MONTECOT
Olivier DEVILLE

Association du Vergon

Didier LECOLAZET
suppléant
Sylvain MIMART

Comité consultatif environnement

Sylvain MIMART
Didier LECOLAZET
François FAGUAI
Abel JOUENNE
Chantal THEAULT

Vous pouvez rejoindre ce groupe de travail qui aura en charge le concours des villages fleuris



Syndicat mixte production d'eau

Patrick CLEMENT titulaires
Chantal THEAULT
Dany GEERTS suppléants
Jacques DADU

Action sociale Manche

M.Jo MANNEHEUT
Dany GEERTS

Syndicat départementale de l'eau

Thierry HEUDES
Patrick CLEMENT

Impôts directs

délégués élus
titulaires
Olivier DEVILLE
Patrick CLEMENT
Thierry HEUDES
Abel JOUENNE
Dany GEERTS
Chantal THEAULT

suppléants
M.Jo MANNEHEUT
Sébastien LECHARTIER
Edith GUISSÉ
Sandrine MONTECOT
Didier LECOLAZET
Jacques DADU
(1)

Syndicat manche numérique

Olivier DEVILLE



Comité consultatif vie associative

M.Jo MANNEHEUT
Valérie HERNOT
Sébastien LECHARTIER
Jacques DADU
Sandrine MONTECOT
Dany GEERTS

Vous pouvez rejoindre ce groupe de travail qui aura en charge l'animation de la vie associative

(1) 12 personnes non élues ont accepté de faire partie de la commission impôts directs 2 sont hors commune

Programme voirie 2014



Route des Domaines

A l'occasion de l'effacement des réseaux le renforcement du réseau d'eau et l'extension de l'éclairage public ont pu être réalisés.



Route du rivage et de la vacquerie

Le programme des réfections de voiries est prévu pour 43 867,51€. Un revêtement bi-couche allant de la route du rivage jusqu'à Gisorts a été refait.



Cour de la mairie

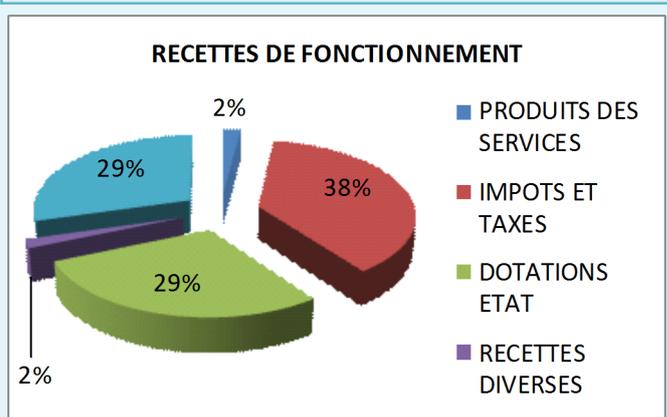
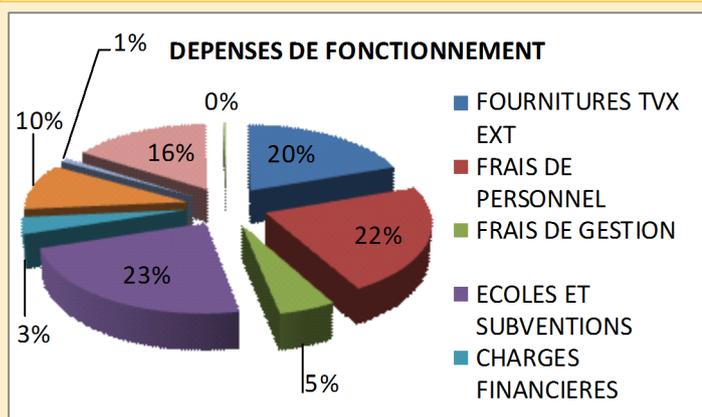
- Une nouvelle clôture
- l'enrobé qui recouvre toute la cour facilite l'accès à la salle de réunion pour les personnes à mobilité réduite

Budget de fonctionnement 2014

Notre budget primitif de fonctionnement d'un montant de 567 966 euros voté le 27 février nous permet de dégager un excédent de 88 061 euros qui servira au remboursement des emprunts et au financement de nos investissements

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement de notre commune, les travaux courants, les frais de personnel, les écoles et les intérêts des emprunts.

Elle comporte également des recettes, composées des impôts et taxes payés par les vainquais, complétées par les dotations de l'Etat et les services vendus par la collectivité.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ACARPA	50 €	CCAS VAINS	150 €
ADEVS	100 €	CERCLE DES NAGEURS	40 €
ADMR	50 €	CLAV	150 €
AINES VAINQUAIS	150 €	COMICE AGRICOLE	40 €
ANCIENS COMBATTANTS	75 €	DONNEURS DE SANG	20 €
APAEIA	60 €	P.L.A. HANDBALL	40 €
APE ST MICHEL	110 €	PHOTO CLUB	20 €
APPEL RPI VAINS	110 €	PREVENTION ROUTIERE	20 €
A.S.A.C.A	150 €	SAUTRAPEC	50 €
RUGBY CLUB	100 €	SOCIETE DE CHASSE	150 €



Recensement provisoire
2014
- 720 habitants
- 451 résidences

UTILISATION DU COURT DE TENNIS

Pendant toutes les vacances scolaires le court de tennis est à votre disposition.

La réservation se fait au Relais Vainquais tél : 02.33.58.24.36. Ils vous remettront les clés. Le lundi jour de fermeture c'est la mairie qui assure cette fonction tél 02.33.70.81.42

Les tarifs abonnement à l'année 10€ pour les Vainquais.

Pour les habitants de Vains 4€ de l'heure par personne.

Pour les personnes hors commune 8€ de l'heure par personne.



DECHETTERIE DE SAINT OVIN

HIVER (de novembre à mars)

lundi, mardi, mercredi, vendredi,
samedi : de 9h00 à 12h30

ETE (d'avril à octobre)

lundi, mardi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h30
samedi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

DECHETTERIE DE SAINT JEAN DE LA HAIZE

HIVER (de novembre à mars)

lundi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi : de 13h30 à 17h00

ETE (d'avril à octobre)

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 13h30 à 17h30
samedi : de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Présenter votre carte obtenue à la mairie de Vains

LA DIVAGATION DES CHIENS ET LA LOI extrait du CODE RURAL

Article L211-19-1

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Sur la voie publique les animaux doivent être tenus en laisse.

Article L211-22

Les maires prennent toutes les dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux



soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière, où ils sont gardés pendant les délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26.

ACTIVITES BRUYANTES

Extrait de l'arrêté de la Préfecture de la Manche du 27 mars 1997

ARTICLE 2 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de

8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

les samedis de

9 h à 12 h et de

15 h à 19 h

les dimanches et

jours fériés de

10 h à 12 h.



École Saint Michel

Notre projet d'année proposait aux enfants un travail autour des contes.

Isabelle Rousselot, conteuse, est intervenue de janvier à avril dans les deux classes. Au terme de ce travail, les élèves ont invité leurs parents à une veillée musicale et contée. Ils ont interprété 3 contes, qu'ils avaient appris et mis en musique avec Gaëtan (musicien du conservatoire qui était également dans l'école le mardi matin durant la même période).

Le vendredi 27 juin dès 19h sous le préau de l'école, les enfants proposeront aux familles, un spectacle sur ce même thème.

Enfin, la sortie scolaire sur le thème aura lieu dans la forêt de Brocéliande, le jeudi 3 juillet 2014.

D'autres sorties ou projet :

Les élèves du CE2 au CM2 ont participé aux manifestations de commémoration à Saint James, le lundi 26 mai 2014.

Ensuite, les élèves de l'école

parrainent un arbre planté sur la commune. Une grande manifestation regroupera les familles de Vains le samedi 14 juin 2014. Pour cette occasion, les enfants ont travaillé sur les arbres dans l'ART et réalisé des panneaux installés à l'entrée du terrain communal.

Comme chaque année, les enfants de la GS au CM2 bénéficient de 10 séances encadrées à la piscine municipale d'Avranches.



Mmes Olivier Duclos, Vallaëys et les élèves vous souhaitent un bon été et de bonnes vacances

La veillée contée
(dans une salle de la MFR).

Association des parents d'élèves

L'année se termine. L'A.P.E.L. a soutenu de nombreuses fois le financement des sorties organisées par l'école, grâce à ses manifestations traditionnelles telles que la vente de chocolats, les grilles de Noël, etc.

Le carnaval de l'école a été un agréable moment pour les enfants et les parents.

L'A.P.E.L. a fait venir un sculpteur de ballons qui a fait sensation. Au nom de toutes les familles, nous souhaitons dire un grand MERCI aux élèves de la M.F.R. de Vains qui organisent ce temps fort pour l'école.

Une nouvelle animation a émergé :

« la fête du printemps ».

Sous un soleil magnifique, l'après-midi du 18 mai, on pouvait trouver dans le jardin de l'école, un marché aux fleurs et aromates, des créations de parents d'élèves et des stands consacrés aux grands comme aux petits.

La participation et la motivation des familles ont contribué à un franc succès. Le bureau tient à remercier tous les visiteurs, participants à la tombola, parents et enfants présents ainsi que M et Mme Courteille pour leur disponibilité et le prêt de matériel.

Place maintenant à la fête de l'école du vendredi 27 juin pour clôturer l'année scolaire dans la bonne humeur.

Le nouveau bureau est fier de poursuivre la mission de l'A.P.E.L. au service des enfants et des parents de l'école et remercie encore tous ceux qui soutiennent l'association d'une manière ou d'une autre.

BON ETE - Le Bureau



Fête de printemps (dans le jardin de l'école)

Regroupement scolaire VAINS BACYLLY

En cette fin d'année, les élèves du RPI préparent leur spectacle de chorale avec le musicien Erik Jourdan. Les chants ont pour thème la nature et la forêt, le spectacle aura lieu le vendredi 27 juin.

Cette année les classes ont effectué des sorties à la maison de la forêt de Cerisy et au bois d'Ardenne dans le cadre du projet sur les arbres initié par la mairie et le lion's club. Un parrainage d'arbres aura lieu le samedi 14 juin à Vains.

Le 26 mai les CM1/2 ont participé aux commémorations du 70^e anniversaire du débarquement à St James.

Séance de kayak pour Les CM 1 et CM2

Fin mai, la classe de CE1/2 a passé deux jours à Jersey où elle a rencontré ses correspondants.

Côté sport : natation (pour les GS/CP, CE et CM 10 séances dans l'année) ; des rencontres de natation, de danse et d'orientation ont eu lieu tout au long de l'année avec d'autres classes du canton. En mars, avril, mai les CE et CM ont utilisé la salle Roger Lemoine d'Avranches pour des



activités de badminton. La classe de CM1/2 a suivi un cycle de 7 séances de kayak et pour la classe de GS/CP un cycle d'équitation est prévu en juin au centre équestre de St Pair. La classe de PS MS passera une journée à la découverte des poneys en juillet.

L'équipe enseignante, les élèves et l'association de parents se réjouissent de l'ouverture d'une cinquième classe qui va permettre un meilleur accueil des élèves à la rentrée.

Bonnes vacances d'été

L'équipe enseignante du RPI Bacilly Vains

Association des Parents d'élèves

La fin d'année scolaire arrive à grand pas et déjà nous pouvons nous satisfaire de toutes nos actions effectuées :

Le marché d'automne a bien fonctionné malgré le temps pluvieux du matin, qui nous a fait perdre quelques déballeurs.

Nous avons vendu 214 chaussettes de Noël confectionnées par les membres de l'APE.

L'opération « galette des rois » : 63 grilles, pour chaque grille vendue « une galette des rois à gagner et une bouteille de poiré ».

Le grand succès de l'année, notre chasse aux œufs, d'année en année de plus en plus d'enfants se retrou-

vent avec leurs parents pour cette journée conviviale qui leur est spécialement dédiée. Différents stands fond leur apparition sur le parking de la salle des fêtes, les travaux des enfants sont exposés, la classe des CE fait sa danse, la mini ferme est toujours présente, les poneys promènent les enfants, le tout avec éclats de rire et bonne humeur !!!

Pour accompagner la chorale de fin d'année des enfants le vendredi 27 juin, l'APE propose un repas à emporter ou à consommer sur place. Ce sera notre dernière action.

L'année prochaine nous aurons besoin de parents motivés pour continuer à faire vivre

les projets de l'APE et même d'une nouvelle présidence (puisque j'arrête à la fin de l'année, ma fille rentre en 6ème).

Carole Nulleau,



Le logo de l'association des parents d'élèves de Bacilly-Vains



Animation poney le jour de la chasse aux œufs.

Du côté de la Maison Familiale

Pour valoriser au mieux le vécu des élèves dans leur formation, la Maison Familiale a choisi de s'investir au sein de son Territoire : c'est ainsi que de nombreux projets ont été menés depuis ce début d'année. Notamment, des élèves de 2^{nde} ont saisi l'opportunité de participer à la récolte des Restos du Cœur au Leclerc d'Avranches, menant ainsi fièrement les objectifs du Service à la Personne auxquels ils sont attachés. Que ce soient les 2^{ndes} SAPAT ou CGEA option Elevage Equin confondus, les élèves ont également proposé de nombreuses animations en maison de retraite (avec un karaoké à l'EHPAD du Mottet-Les Matines), et en école : atelier manuel, découverte des fruits et légumes, sans compter une animation cuisine et l'organisation du Carnaval : deux actions menées auprès de l'école Saint Michel de Vains.

Avec des thèmes de semaine permettant d'ouvrir les esprits et d'élargir leurs connaissances, les sessions se sont avérées pleines de dynamisme : les 4^{èmes} ont ainsi découvert avec délice la Chocolaterie Yver de Granville, suite à une étude menée sur « l'Alimentation ». Par ailleurs, ils ont eu le plaisir d'accueillir le navigateur Arnaud Daval, qui leur a fait le récit de la Mini-Transat à laquelle il a récemment participé.



Le navigateur Arnaud DAVAL

Les 3^{èmes} ont mené un temps fort sur leur orientation : outre la visite du forum des métiers « Carrière 2000 » de Cherbourg, ils ont bénéficié de l'intervention de diverses écoles venues présenter leurs formations, d'une initiation aux techniques du CV et de la lettre de motivation, ainsi qu'une visite du PIJ (Point Information Jeunesse d'Avranches). Le passage du Brevet approchant, ils ont par ailleurs pu parfaire leurs connaissances en Histoire lors d'une visite du Mémorial de Caen et des plages du Débarquement. L'épreuve d'Histoire de l'Art aura donné lieu à la découverte de la Salle de spectacle de l'Archipel de Granville. Pour finir, ils se sont ouverts à l'esprit du sport en recevant M. Lesage, un arbitre de football de ligue 1.

Les 2^{ndes} SAPAT ont eu l'occasion de prendre part à « la fête du jeu » : cette rencontre intergénérationnelle regroupant les maisons de retraite du Sud Manche a en effet été organisée cette année au sein de la Maison Familiale! Les Terminales de cette même formation ont découvert

l'ETP d'Avranches, et ont bénéficié

de nombreuses interventions leur permettant de choisir au mieux leur orientation (notamment d'anciennes élèves devenues aujourd'hui Assistante Sociale, ou ayant suivi la formation TISF...).

Du côté des formations équines, les élèves sont allés visiter l'exploitation agricole de Michel Lebedel, les vans MTM, l'entreprise d'alimentation GOUTIERE, ainsi que le Centre d'Entraînement de Dragey pour découvrir la filière des courses. Laurent Goffinet, cavalier professionnel, leur aura aussi ouvert les portes de ses écuries pour une visite des plus enrichissantes.

Des études aux voyages...

Avec les beaux jours qui arrivent, quoi de mieux que de partir en voyage d'étude pour donner une forte impulsion à sa formation professionnelle ? Les 2^{ndes} ont découvert Paris et les secrets de son fonctionnement, tandis que les 1^{ères} se sont immergés dans des familles Irlandaises du Connemara : visites professionnelles et culturelles étaient au rendez-vous, dans ces sites baignés de légende.

En attendant passez de bonnes vacances



Les élèves de 1^{ère}

découvrent les splendides paysages du Connemara

La Fête de la Baie du Mont Saint Michel dimanche 6 juillet

La fête se tiendra au lieu-dit Le Poulet sur le domaine public protégé, rive de la Baie, près de l'hippodrome, de 6h00 jusqu'au soir. Bienvenue aux bénévoles et au public !

06:00 à 18:00 : Vide-greniers. 201 emplacements sont proposés aux déballeurs, professionnels ou particuliers, qui vont étaler leurs marchandises.

Pour réserver un emplacement, téléphonez au 02.33.70.81.10 ou au 07.81.72.86.62.

Le tarif pour les exposants est de 6 euros jusqu'à 5 m, 12 euros jusqu'à 10m, La réservation est obligatoire et n'est effective qu'à réception du paiement.

Café chaud, viennoiseries, casse-croûtes, grill, ouvert à tous dès 08:00.

10 :30 La messe sur la grève et la bénédiction des pains aura lieu sous chapiteau. Des cartes pour les pains bénits, à 2,50 euros, sont en vente (02.33.70.80.69).

12 :15 Repas champêtre (adulte 13€, enfant 7€) autour d'agneaux de pays cuits à la ficelle. Les tickets seront en vente à partir de 10:00.

L'après-midi, le chapiteau d'exposition présentera les prés salés et la pêche au saumon dans la Baie. Mentionnons : l'Ecomusée de la Baie, Sautrapec, les écoles de Vains et Bacilly, Leon'Art, les jeux équestres mondiaux. Le programme détaillé est consultable à

<http://www.fetedelabaie.com/>

Sur le terrain vous pourrez acheter des fleurs, des produits de terroir, déguster des galettes et des crêpes, des frites et des saucisses grillées, prendre un verre au bar, tirer des pochettes surprise, chiner, rencontrer, regarder, écouter.

Il y aura des jeux pour les enfants de tous âges. Le club de Rugby de Vains entraînera les jeunes dans des structures gonflables colorées.

Le tirage de la tombola aura lieu le 11 juillet à 20h30 à la Grange des Dîmes.



ANCIENS COMBATTANTS

Le 8 mai après le dépôt d'une gerbe au monument de Vains, en compagnie des anciens combattants de Marcey les grèves, nous avons assisté à la messe, dans l'église de Marcey, suivie de la cérémonie aux morts.

La lecture du message du secrétaire d'état a été réalisée par Monsieur le maire de Marcey.

Trois anciens combattants

d'A.F.N. de Marcey, se sont vus remettre des décorations par le maire de cette commune.

A la fin de ces manifestations nous étions conviés à la mairie pour un vin d'honneur offert par Marcey. Nous les en remercions vivement.

Voilà 70 ans que la France a retrouvé la liberté et que nous vivons en paix.

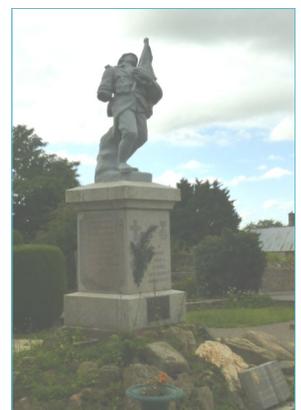
Le 11 novembre prochain,

nous nous retrouverons pour le 100^{ème} anniversaire de la guerre 14/18. La messe aura lieu à Vains et nous serons heureux de vous accueillir nombreux pour commémorer cet événement.

En attendant passez de bonnes vacances.

Le président

R. HUBERT



Monument aux morts de Vains

L'ÉCOMUSÉE animations de juillet à décembre 2014



ANIMATIONS 2014 de juillet à décembre de l'Éco- musée

• « Les Mercredis
de l'Écomusée »
pendant les va-
cances scolaires
(de juillet à la
Toussaint)

• Saint-Léonard,
village de pêcheurs

Les mardis 22 juil-
let et 5 août, 15h00

• Sur les pas des
coureurs de grèves,
sortie pêche à pied

Le mardi 12 août, 14h
et 15h30

• Sortie découverte
des trésures

Le jeudi 28 août, 14h

• Grande traversée
de la Baie du Mont-
Saint-Michel ©cg50

ÉVÉNEMENTIEL GRATUIT 2014

Journée du patri-
moine, le samedi 20 et
dimanche 21 sep-
tembre.

Horaires d'ouverture

*Juillet et août, tous les jours
de 10 heures à 19 heures,*

*Septembre, tous les jours de
10 heures à 18 heures,*

*Vacances de la Toussaint,
tous les jours de 14 heures à
18 heures.*

Informations pratiques

Écomusée de la Baie du Mont-Saint-Michel route du Grouin du Sud 50300 VAINS/Saint Léonard

tél : 02.33.89.06.06 fax : 02.33.89.06.07 musee.vains@manche.fr patrimoine.manche.fr

Le Club des Aînés

Le mercredi 8 janvier nous avons tiré les rois où des têtes se sont vues couronnées.

Le 29 janvier notre assemblée générale s'est déroulée avec rapport moral et financier. Les élections ont reconduit le tiers sortant.

Le jeudi 30 janvier nous nous sommes rendus à Rennes avec National Tours pour le spectacle âge tendre et tête de bois.

Le mercredi 5 février c'est en dégustant des crêpes que nous avons terminé notre après-midi.

Le 26 mars à l'occasion de repas de printemps nous avons servi un bourguignon aux 83 convives qui étaient présents.

Le 9 avril a eu lieu notre concours de belote avec 48 équipes présentes. Le soleil ce jour là nous a fait du tort; le jardin étant plus important.



Le jeudi 22 mai, 53 personnes ont pris la route vers PAIMPOL pour y découvrir la vallée du Trieux, grâce à un train à vapeur, puis visiter des lavoirs en barques. Ce fut une très agréable journée où le temps a été sympa avec nous, les éclaircies étant toujours là aux bons moments.

Notre repas froid avant les vacances aura lieu le 25 juin. Exceptionnellement nous aurons club le 1er mercredi du mois de juillet, après ce sera les vacances pour tous.

Madame Thérèse Lemoussu, membre de notre club depuis très longtemps, nous a quitté fin avril.

Nous redisons nos sincères condoléances à sa famille.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous au 3 septembre pour la reprise.

N'oubliez pas la fête de la baie le 6 juillet merci.

Marie Françoise Roger



Départ sur le Trieux.

SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE « LA SAINT-HUBERT DE VAINS »

Suite à notre demande auprès de la DDTM, nous avons reçu le 26 mars 2014 l'autorisation de régulation à tir d'animaux classés nuisibles pour la corneille noire et le corbeau freux. Depuis ce jour environ 320 corvidés ont été détruits. C'est pour cette raison que vous avez pu entendre des détonations ici ou là

Rappel : le « choucas des tours » est protégé.

Le samedi 14 juin 2014. Parrainage « Un arbre - Un enfant ».

Sur le terrain de la commune, entretenu par la société de chasse LA SAINT-HUBERT, là où 630 arbres offerts par le Lion's Club ont été plantés par 55 bénévoles il y a deux ans, 150 enfants du RPI et

de l'école Saint Michel, vont parrainer un arbre le samedi 14 juin après-midi, un goûter sera servi après la manifestation.

Convention repeuplement faisan et réintroduction d'une souche naturelle en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de la Manche et 8 sociétés de chasse dont la St-Hubert de VAINS va prendre effet début juillet 2014 pour 3 ans. Une présentation de cette convention sera développée lors de notre AG en septembre prochain.

-Si vous trouvez un lièvre mort et en bon état de conservation, téléphonez rapidement au 06 50 53 54 48. Mer-

ci par avance.

NOTA : les animaux de compagnie trouvés en divagation seront déposés au refuge du Petit Celland – téléphone 02 33 58 32 34 cela après information à la Mairie.

DATES A RETENIR :

2 battues aux renards seront programmées en août prochain. Faites valider votre permis de chasse.

Alain RICHARD

Concours de chiens d'arrêt le dimanche 7 septembre 2014 ferme de La Bergère à St-Léonard.

Collation le matin, grillé le midi, buvette, venez découvrir le travail des chiens de chasse. En marge du concours, Noëlle BREHIER exposera ses œuvres.

Inscriptions au
06 73 47 09 89
06 50 53 54 48
02 33 70 81 60

alain_richard@yahoo.fr
didier.lecolazet@orange.fr



RUGBY CLUB

Voilà encore une année qui se termine pour le RCA, une année certes avec une forte baisse des effectifs, mais une année forte en émotions ;

En effet, nous sommes allés jouer un peu partout en Normandie, Nous avons fait le plein de joueurs à chaque déplacement en compagnie de nos amis du club de Mortain.

Nous avons eu aussi quelques temps forts cette année autour d'une table dans la plus pure tradition rugbystique.

Au mois de janvier avec une tartiflette, au mois

d'avril pour notre nuit du rugby ou nous avons reçu 135 personnes dans la salle de Marcey.

Le 14 juin dernier, nous recevions le Président du Comité de Normandie de Rugby, Monsieur Gosselin, accompagné du secrétaire Général et Vice-président Mrs Le Hiress et Philiponeau. M. Le Maire de Vains était lui aussi présent. Nous avons mis en évidence les difficultés que nous rencontrons cette année pour faire vivre notre Club.

Nous serons le 14 juin au Rheu en région Ren-



naise pour une rencontre des clubs de rugby. Nous devrions être près de 180 équipes venues de tout l'Ouest.

Nous clôturerons cette année par notre Assemblée Générale le 28 juin au stade du poulet.



Reprise le 6 septembre
au stade de VAINS

Alain SESENA
Président du RCA

Club de loisirs et d'Animations Vainuais

rappel de nos activités

CALLIGRAPHIE
(hebdo)

MARCHES (tous les
15 jours)

**GYMNASTIQUE et
FITNESS** (hebdo)

SCRAPBOOKING
(mensuel)

DETENTE FLORALE
(trimestre).

Bouquet réalisé en détente florale

1979 - 2014 : 35 années d'existence. Le CLAV a vu le jour sur l'initiative de Claudine Lepeltier et de toute une équipe dont il ne reste plus que 2 membres :

M Jo Manneheut M.P Morazin.

Des soirées musicales, des carnivals pour enfants, des traversées



des Grèves avec les pêcheurs locaux etc .. et un journal mensuel « la Clavette »

Des activités se sont éteintes mais la gymnastique a toujours été présente avec différents animateurs. Le club s'essouffait jusqu'à l'arrivée en 1999 d'un nouveau président Raymond Lechat. Il a redynamisé les troupes et le CLAV a repris de l'éclat.

En 2010 j'ai repris le flambeau avec une partie de l'équipe de Raymond ainsi que des nouvelles recrues. .

La gymnastique et le fitness ont depuis la

rentrée de septembre un nouveau Coach dynamique et motivant. N'hésitez pas à nous rejoindre à la rentrée

(vous pouvez participer à un cours ou deux cours sans engagement)

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter le 02 33 70 84 98 ou 02 33 70 80 83. Les dates de reprises des activités seront affichées à la Grange des Dîmes et dans les journaux.

Bonnes vacances à toutes et tous de la part de toute l'équipe et nous vous espérons nombreux à la rentrée.

M. Paule Morazin

Association de Défense de l'Environnement de Vains-Saint-Léonard. Saint Léon'art 2014

L'ADEVS a tenu son Assemblée Générale le 8 avril 2014 à la Grange des Dîmes.

Une quinzaine de membres étaient présents ou représentés. Le bilan financier a été approuvé et quitus a été donné à la présidente Chantal Lecolazet. Eric Veia a souhaité démissionner au bout de 6 années de dévouement dans l'organisation de l'exposition Saint Léon'art.

L'association le remercie chaleureusement pour tout son travail qui a largement contribué au développement culturel et artistique de notre commune. Jacqueline Jouenne et Yves Dorion ont égale-

ment démissionné pour des raisons personnelles. L'association les remercie également pour tout le travail accompli.

Un nouveau bureau a été élu, composé de Chantal Lecolazet présidente, de Christophe Lopicard trésorier et de Catherine Journal secrétaire.

L'ADEVS continue sa mission de sauvegarde et de protection du bâti et de l'environnement. A cet effet, elle met tout en œuvre pour favoriser la transparence et le dialogue entre les parties et n'informe les autorités compétentes qu'en cas de conflit. C'est ainsi que deux constructions réalisées sans permis ont été signalées à la Mairie qui



Le nouveau bureau de l'ADEVS

suivra ces affaires

.L'opération annuelle

« On gratte le Grouin »

le ramassage des ordures sur les herbus de l'hippodrome à Grand-Port en passant par le Grouin du Sud a de nouveau eu lieu cette année le 22 juin.

La 7^{ème} édition :

L'exposition Saint Léon'art se déroulera du 11 au 20 juillet, tous les jours de 15 à 19h, sous la forme d'une ballade artistique au cœur de Saint Léonard.

Rendez-vous au Prieuré pour l'ouverture du circuit le vendredi 11 à 17h. Vernissage à 19h à La Bergère.

Venez nombreux !

Le Centre de Loisirs de la Sée.

LES VACANCES D'ÉTÉ

Lundi 7 juillet au vendredi 29 Août 2014

Le centre de loisir sans hébergement accueille les enfants âgés de 3 à 16 ans pendant les vacances scolaires

Horaires d'ouvertures

7h30 à 9h30 : garderie

9h30 à 12h : activités

12h à 13h30 : repas

13h30 à 14h : garderie

14h à 17h : activités + goûter

17h à 18h30 : garderie

DIFFÉRENTES ACTIVITÉS :

manuelles (cuisine, perles, fresques de mains, jardinage, poterie, cerf volant,...)

sportives (sports collectifs, sports de raquettes, course d'orientation, vtt, ...)

de loisirs (jeux ludiques : thèque, fort boyard, PRV, grand jeu...)

des sorties (piscine, visite de ferme, équitation, Chausey, bowling, plage,...)

des parcs d'attraction (l'Ange Michel, Event Park, PUY DU FOU, etc...)

des mini-camps : équitation à St James du 7 au 10 Juillet (8/12 ans) camp Mt St Michel du 15 au 18 juillet (8/13 ans)

camp kayak/vtt à Parisy du 21 au 25 Juillet (9/15 ans)

et formule 1 nuit à la Lande d'Airou le 16/17 (pour les 4/6 ans).

clshde-lasee@wanadoo.fr

(n'hésitez pas à envoyer des mails et évitez de laisser des messages sur le téléphone)

Restauration : repas livré par la Boucherie Leroux.

Direction / encadrement :

Mr Restout Mathias (directeur du CLSH en Juillet)

Mme Pichard Valérie (directrice du CLSH en Août)

Mme Eudes Jocelyne (secrétaire du CLSH)

Equipe d'animation recrutée en fonction des besoins.

ORGANISATION D'UNE JOURNÉE AU CLSH :

Les programmes sont disponibles depuis le 12 juin 2014 sur le site internet de la commune de Marcey les Grèves :

www.marcey-les-greves.fr

et dans les mairies.

Les inscriptions se font à la semaine, à la journée ou à la demi-journée soit pendant les séances d'inscrip-

tions dont les dates sont indiquées sur les programmes, soit par téléphone.

Les tarifs varient en fonction du régime d'appartenance de la famille sauf pour les sorties qui sont facturées à prix coûtant. Les activités pour lesquelles les enfants sont inscrits, sont facturées même en cas d'absence sauf en cas de présentation d'un certificat médical.

Les cartes loisirs A et B, les tickets minicamps fournis par la CAF et les bons vacances MSA ainsi que les chèques vacances ANCV, SPOT et CESU (- de 6 ans) sont acceptés.

L'équipe du CLSH de la Sée est à votre disposition pour tous renseignements au 02.33.70.99.42 et clshde-lasee@wanadoo.fr

(n'hésitez pas à envoyer des mails et évitez de laisser des messages sur le téléphone)

A Savoir ...

Les sorties de proximité et les camps étant particulièrement sollicités, n'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire

Compte tenu du nombre d'inscriptions, la capacité d'accueil autorisée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports est passée de 16 à 24 chez les 3/5 ans.

Cette année, le spectacle avec repas « Princesses et pirates de la Sée » a lieu le vendredi 25 Juillet, prévoyez vos réservations dès la mi-juillet.

Etat civil

Naissances

17 décembre
Clémence LENOIR
9 chemin de la Haguille

19 décembre
Dylan RENAULT
18 chemin de la bucaille

21 décembre
Maël FAUCHON
4 B rue Tangouse

31 décembre
Benjamin PRIME
16 route de la Haguille

2 Avril
Sohen DECROCQ
10 route de la Haguille

Mariages

14 février
**Florence GAZENGEL et
Thierry HEUDES**

10 mai
**Constance LE BRETON DE LA
BONNELIÈRE et Christophe
PINSON**

31 mai
**Charlène PROVOST
et Alexandre BARBÉ**

31 mai
**Emmanuelle BOULLÉ
et Jean-Charles CLÉMENT**

7 juin
**Noëmie LEVAVASSEUR
et Geoffrey LEDUC**

Décès

26 janvier
Armelle LIÉBARD

3 février
**Guy-Charles HÉBERT
DE BEAUVOIR
DU BOSCOL**

28 février
**Marcelle DREUMIÈRE
épouse DAVID**

18 avril
Raymond ROBERT

24 avril
**Thérèse BOUDENT
épouse LEMOUSSU**



Mariage

Constance et Christophe

Baptême Maël FAUCHON



**Maël avec ses parents, parrain et marraine en
compagnie de Dany Geerts et Olivier DEVILLE**

Directeur de la publication : Olivier DEVILLE

Conception, rédaction et photos : Marie Jo MANNEHEUT et la commission communication avec le concours des associations

Impression : Imprimerie Moderne - Avranches - Tirage : 430 exemplaires et distribués gratuitement dans les foyers

Périodicité : semestrielle - Dépôt légal à parution - Reproduction interdite

Mémoire de Vainquais

Le débarquement, à Vains.

Une poste de radio invisible.

Bernard Jugan se souvient qu'il apprit que le débarquement avait eu lieu, en écoutant une émission réceptionnée sur le « poste à galène » d'Emile Jugan, son voisin, qui tenait le tabac de St Léonard. Ce poste avait d'ailleurs failli causer des ennuis à Bernard et à son épouse Angèle, puisque les soldats allemands, qui étaient stationnés à la pointe du Grouin, furent informés de l'existence d'un poste de radio dans le bourg. Aussi, pensant que ce dernier se trouvait dans le café tenu par Angèle Jugan, une vingtaine de soldats en uniforme encerclèrent un jour le débit de boissons, et fouillèrent celui-ci, persuadés de trouver l'appareil dont la possession était interdite en temps d'occupation. Pendant qu'une partie des militaires gardait les abords du bâtiment, d'autres fouillèrent toutes les pièces, accompagnés pas Angèle ; Bernard étant absent. Le père de Bernard, habitant la maison de l'autre côté de la route, sachant Angèle seule, voulut rentrer dans le café avec Mr « Fidler ». Ces derniers furent retenus par les soldats postés à l'extérieur, qui leur expliquèrent que le café était momentanément fermé.

Dans la maison, inspectant l'étage, les Allemands ne purent entrer dans une des chambres, utilisée à l'époque par Marie Mary, la grand-mère de Bernard. Ils Demandèrent alors à Angèle d'aller chercher la clé auprès de Marie Mary. Après avoir ouvert

la porte, les soldats « retournèrent » la chambre, comme ils l'avaient fait pour le reste de la maison, mais ne trouvèrent rien. Une fois les recherches terminées, ils demandèrent à Angèle Jugan de leur servir à boire, s'excusant de n'avoir pas attendu le retour de Bernard pour faire leurs recherches, et regrettant, après coup, le désordre causé.

Le soir, Angèle comprit que ce fameux poste de radio qu'elle ne possédait pas, aurait pu lui coûter très cher, lorsque Bernard lui apprit qu'un vieux pistolet, enroulé dans des vieux chiffons, était caché dans la chambre de sa grand-mère et avait visiblement échappé à la vigilance des militaires.

Des Allemands embourbés en grève

Après le débarquement, la commune de Vains connut une période agitée. Les vainquais entendirent pendant plusieurs nuits de nombreux tirs d'artillerie, visant, à partir d'Avranches et de la pointe du Grouin, les lignes d'avions bombardiers anglais et américains qui survolaient la Baie.

Les blindés alliés passèrent le sud Manche et filèrent vers Rennes. Le bourg de Saint Léonard vit alors l'arrivée précipitée et nerveuse de véhicules allemands qui cherchaient à rejoindre la Bretagne. Armes au poing, les soldats allemands recherchèrent des pêcheurs du village pour les guider à travers les

grèves. Bernard Jugan se souvient d'une longue file de véhicules militaires de l'armée du Reich stationnée pendant près d'une semaine dans la rue principale de St Léonard. Son oncle, Emile Jugan*, fut contraint de guider des soldats allemands à travers les grèves, de St Léonard jusqu'à la Roche Torin. Cet habitué de la Baie, ancien combattant de 14-18, fit volontairement passer les ex-occupants par une vasière peu praticable, obligeant les allemands à abandonner leurs véhicules, alors que d'autres passages plus carrossables étaient envisageables.



Photo prise en 1998 d'un véhicule de l'armée allemande, resté enlisé à la pointe du Grouin.

*Emile Jugan, dont il est question ici, n'est pas le même que le voisin de Bernard dont il est question dans le début de cet écrit. A cette époque, on dit que la commune de Vains comptait 5 habitants s'appelant « Emile Jugan ».